

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 27 MAI 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 6

Absents : 0

Date de convocation : 21 mai 2021

Date d'affichage : 21 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - MAGNIN Carine - RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à RIVAS Natacha) - FALCOZ Corine (donne procuration à RETORNAZ Lénaïck) - GRANGE Guy (donne procuration à RETORNAZ André) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie) - BAILLY Béatrice (donne procuration à MAGNIN Carine) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre)

Monsieur Christian GRANGE est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 21-05-054

Objet : Organisation du 50^{ème} anniversaire du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Savoie : subvention à l'association secours en montagne de Haute-Tarentaise

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, Maire

Le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Savoie fête les 50 ans de ses deux unités, Bourg Saint Maurice et Modane, le 4 septembre 2021.

A cet effet, le comité d'organisation porté par l'association « secours en montagne de Haute-Tarentaise » est à la recherche de partenaires qui pourraient l'accompagner financièrement dans l'organisation de cet événement.

Créé notamment suite au drame de 1956 dans le massif du Mont Blanc, le PGHM est un acteur et un partenaire incontournable de nos communes supports de stations ; par leur engagement, les militaires relevant de cette unité d'élite ont depuis 50 ans sauvé des centaines de vies, parfois au prix de la leur.

Envoyé en préfecture le 28/05/2021

Reçu en préfecture le 28/05/2021

Affiché le 28/05/2021

ID : 073-217303064-20210527-21_05_054-DE



C'est la raison pour laquelle, malgré le contexte sanitaire et budgétaire qui a fortement impacté notre dernier hiver, il est proposé que chaque collectivité support de stations participe financièrement à ce 50^{ème} anniversaire du PGHM de Savoie en allouant une subvention d'un montant de cinq cent euros (500 €) à l'association « secours en montagne de Haute-Tarentaise ».

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 20 mai 2021, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 20 mai 2021,
Oui l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- D'attribuer une subvention de cinq cent euros à l'association « secours en montagne de Haute-Tarentaise » à titre de participation à l'organisation du 50^{ème} anniversaire du PGHM de Savoie programmé le 4 septembre 2021.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 28/05/2021

Affichage : 28/05/2021

Valloire, le 28/05/2021

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

